

Écrit par le 12 avril 2025

Les vins de la Vallée du Rhône font de la résistance



Gel, sécheresse, taxe Trump, crise du Covid, Brexit... les motifs d'inquiétudes se sont multipliés pour les vins de la Vallée du Rhône ces derniers mois. Pourtant, le vignoble rhodanien a su faire preuve de résilience en limitant la 'casse' sur le millésime 2020. Malgré ces aléas, Philippe Pellaton, président d'Inter-Rhône, reste optimiste pour l'avenir et estime que la profession a su anticiper et s'adapter à ces difficultés.

« Malgré une année particulièrement compliquée et chahutée avec le Covid, la taxe Airbus ou bien encore le Brexit, les AOC des Vignobles de la Vallée du Rhône ont bien résisté, en limitant à -8% la baisse de leurs sorties sur la campagne 2019/2020. On s'en sort pas si mal avec une commercialisation honorable dans un contexte bouleversé », constate soulagé [Philippe Pellaton](#), qui a succédé en novembre dernier à Michel Chapoutier à la présidence d'[Inter-Rhône](#), l'interprofession des vins de la Vallée du

Ecrit par le 12 avril 2025

Rhône.

« On s'en sort pas si mal. »

Ce recul est essentiellement concentré sur la France, où la grande distribution a bien fonctionné lors du premier confinement (35% des ventes contre 33% l'année précédente), mais n'a pas compensé le repli important des circuits traditionnels, notamment le secteur des CHR (Café, hôtel, restaurant) où le recul a été « assez violent » avec une chute de -28%.

Au final, en 2020 les ventes des AOC de vignobles de la Vallée du Rhône ont été répartis ainsi : 35% dans la grande distribution (113 millions de bouteilles), 22% dans les réseaux traditionnels et la vente directe (72 millions de bouteilles), 8% dans les enseignes de hard-discount (26 millions de bouteilles) et 35% à l'export (116 millions de bouteilles).

Un secteur international où « la bonne dynamique des marchés proches a permis de couvrir les retraits important du grand export », constate le président d'Inter-Rhône.

Redistribution des cartes à l'export

En effet, même si le volume des exportations (-1%) et le montant du chiffre d'affaires (-4%) sont en léger recul, « le potentiel export a été maintenu, se félicite Philippe Pellaton. On a cependant assisté à une redistribution des cartes. » La Belgique (+13%) détrône ainsi les Etats-Unis (-16%) de la première place des exportations en volume des vins de la Vallée du Rhône.

Au global, les baisses sur certains marchés stratégiques à l'export comme les Etats-Unis (qui reste cependant 1^{er} en valeur), la Chine (-36% en volume et -29% en valeur) ou bien encore le Japon (-26% en volume et 21% en valeur) ont été compensées par une augmentation des exportations dans la plupart des pays européens : Royaume-Uni (+6%), Allemagne (+1%), Pays-Bas (+9%). La palme revenant aux pays scandinave : Norvège (+55%), Suède (+9%), Danemark (+6%). Seul bémol pour le marché européen, qui représente 66% des exportations des vins de la Vallée du Rhône, la Suisse affiche un recul de -11% en volume et -4% en valeur.

Optimisme aux Etats-Unis, prudence pour la Chine

Victimes des tensions internationales, nées du conflit qui oppose l'Union européenne aux Etats-Unis concernant l'aéronautique, avec l'instauration d'une taxe de 25% à l'importation pour les vins européens, Inter-Rhône espère toutefois que cette situation conjoncturelle ne durera pas. « Nous sommes optimistes sur un rebond du marché américain », assure le président de l'interprofession des vins de la Vallée du Rhône.

Pour la Chine, autre grand marché à l'export, la situation est plus mitigée puisqu'en 2 ans les ventes de vins de la Vallée du Rhône ont chuté des près de 50%.

« La crise de la Covid-19, qui a explosé au moment du nouvel an chinois et provoqué la fermeture des lieux de restauration, a accentué une situation déjà difficile, reconnaît Philippe Pellaton. En effet, à la suite d'une décennie de forte croissance, les importations de vins ont ralenti depuis près de 2 ans. Toutefois, la Chine reste un marché important pour le vin sur lequel la Vallée du Rhône dispose de

Ecrit par le 12 avril 2025

nombreux atouts pour reprendre une dynamique de croissance. » Dans cette logique, Inter-Rhône entend renforcer sa présence et envisage une éventuelle présence permanente.



Après une forte augmentation du marché chinois depuis une décennie, ce dernier a connu une baisse significative depuis 2 ans. (photo d'archive d'une opération de communication des vins de la Vallée du Rhône sur les tramways de Hong-Kong).

Rosés et blancs : les nouvelles tendances de consommation

La crise sanitaire a été aussi l'occasion de mettre en lumière de nouvelles habitudes de consommation. Dans la grande distribution, Inter-Rhône a ainsi constaté un recul des ventes de vins rouges (-1,43%) alors que dans le même temps les vins blancs connaissent une progression de +7% et que les vins rosés affichent une bonne stabilité (+0,18%).

Une tendance confirmée par l'étude de [Kantar](#) menée auprès des consommateurs des AOC des Vignobles de la Vallée du Rhône qui montre une évolution dans la consommation des couleurs : les blancs (de +2,3% à +2,8%) et les rosés (de +9,2% à +9,7%) ont recruté des acheteurs alors que les foyers

Ecrit par le 12 avril 2025

acheteurs de rouges sont en recul (de -25% à -24,4%). Cette diminution de la consommation de vin rouge serait notamment due à la baisse des quantités achetées par les 50-64 ans. La consommation progresse toutefois chez les moins de 50 ans.

De nouveaux mode de consommation qui incite Inter-Rhône à 'pousser' les vigneron à produire davantage de rosés ou de blancs. Actuellement, les vins rouges représentent 76% des sorties de chais contre 15% pour les rosés et 9% pour les blancs. « L'objectif est de porter la part des rosées à 25% de la production et celle des blancs à 15% », espère le président d'Inter-Rhône.

Le bio c'est bon

A l'image de l'ensemble du vignoble français, la part du bio dans la région ne cesse également de progresser depuis 10 ans, que ce soit dans les volumes commercialisés ou dans la production. Ainsi, dans la Vallée du Rhône où les champions du poids de la récolte en bio sont respectivement la Clairette de Bellegarde (55%), les vins doux naturels de Rasteau (33%) et Vinsobres (20%) le bio représente 12% des volumes et 13% des récolte en 2020. Autre signe de cet engouement, en 2010 on dénombrait 123 producteurs commercialisant leur vin au négoce sous un label bio. Dix en plus tard, en 2020, leur nombre a quasiment été multiplié par 3 (312).

« Les pratiques vertueuses se développent chaque année davantage en Vallée du Rhône, explique Philippe Pellaton. La logique bio va se poursuivre. »

Preuve en est encore, la Vallée du Rhône affiche une progression des ventes en bio supérieure à la moyenne des AOC françaises. Cette hausse des ventes en bio s'élève à +6.5% en volumes (+ 4,2% au niveau national). En valeur, les AOC de la Vallée du Rhône progressent dans le même temps de +10.3% (+6.45% pour la moyenne des AOC françaises).

Ecrit par le 12 avril 2025



Philippe Pellaton, nouveau président d'Inter-Rhône après avoir succédé à Michel Chapoutier en novembre dernier.

Quelles perspectives pour 2021 ?

« Les conséquences des gelées de ce printemps occasionnent des pertes que l'on ne sera capable de mesurer qu'au moment des vendanges, constate le président d'Inter-Rhône. Cela étant, les vignobles de la Vallée du Rhône possèdent de formidables atouts pour poursuivre un approvisionnement serein des marchés. En effet, les projections permettent d'estimer un stock global Vallée du Rhône en fin de campagne 2020/2021 représentant environ 12 mois de sorties de chai. »

Ecrit par le 12 avril 2025

Un niveau qui permettra de couvrir une partie de la perte de récolte liée au gel prévisible pour 2021. Le stock devrait alors représenter environ 7 mois quand arrivera la fin de campagne 2021/2022.

« En France, il est à penser que dès la réouverture des restaurants et autres lieux de convivialité, associée à une reprise normale du tourisme, les consommateurs auront à cœur de reprendre leurs habitudes autour d'un verre de vin issu des vignobles de la Vallée du Rhône », poursuit Philippe Pellaton. Pour cela, le vignoble régional pourra disposer d'un coup de pouce de l'interprofession dont les budgets de promotion ont rééquilibré pendant le confinement, passant de 70% destinés à l'export et 30% pour la France, à 50/50 aujourd'hui. Une répartition qui perdurera encore cette année avec une enveloppe qui bénéficiera aussi des budgets qui n'ont pas été entièrement utilisés l'an dernier en raison des mesures sanitaires. Par ailleurs, dès que l'occasion se présentera (certainement en 2022), Inter-Rhône prévoit toujours l'organisation d'événements festifs majeurs à Avignon, capitale des Côtes-du-Rhône, et Lyon notamment.

« L'interprofession n'a pas attendu la traversée de cette période compliquée pour intégrer un nouveau pôle de compétences. »

Autre majeur pour l'avenir, un renforcement de la maîtrise des techniques des producteurs et la prise en compte des enjeux environnementaux dans une période où le réchauffement climatique a entraîné l'un des millésimes les plus précoces de ces 10 dernières années pour les vignobles de la Vallée du Rhône méridionale.

« L'interprofession n'a pas attendu la traversée de cette période compliquée pour intégrer un nouveau pôle de compétences et d'expertise du vignoble avec l'Institut Rhodanien, insiste le président d'Inter-Rhône. Ce nouvel outil, véritable pôle de recherche appliquée, participera aussi à la mise en œuvre de projets d'envergure pluri-régionale voire nationale, grâce à l'appui nécessaire de partenaires historiques tels que les Chambres d'agriculture, les laboratoires d'œnologie, l'Université du vin ou le lycée viticole d'Orange. Les attentes sociétales sur les enjeux environnementaux au vignoble, la nécessaire orientation sur les vins à faibles résidus, le travail sur la permanente adaptation des vins rouges au marché et la définition précise des profils des vins blancs et rosés seront autant de thèmes à porter urgemment et sur lesquels il faut accompagner les opérateurs. »

Les Costières de Nîmes dévoilent leurs

Écrit par le 12 avril 2025

nouvelles bouteilles

Le [Syndicat des vignerons de l'AOC \(appellation d'origine contrôlée\) Costières de Nîmes](#) vient de dévoiler ses nouvelles bouteilles syndicales.

Deux bouteilles différentes ont vu le jour dans le cadre de ce projet de renouvellement. Une destinée aux vins rouges et blancs avec une bague carrée, une teinte cannelle et un poids de 630g. Une autre, totalement transparente, destinée aux vins rosés qui disposera prochainement d'un modèle avec bague à vis.

Ces deux bouteilles présentent une homogénéité de taille, en hauteur et au diamètre à l'épaule, répondant ainsi à des contraintes logistiques devant permettre de faciliter le transport grâce à un conditionnement unique et identique. A noter que la ville de Nîmes et l'appellation Costières de Nîmes partagent le logo du palmier et du crocodile dessiné par [Philippe Stark](#). Les deux nouvelles bouteilles syndicales portent ce logo à l'épaule pour rappeler l'enracinement des vins de l'appellation sur le territoire de Nîmes. Cette nouvelle gamme vient remplacer l'actuelle 'Nîmoise' présente sur le marché depuis 30 ans.

« Basée à Sorgues, la Verrerie du Comtat et l'un des distributeurs agréés. »

« Nous poursuivons notre démarche de valorisation collective de l'appellation grâce à ce projet de nouvelles bouteilles syndicales, souligne [Magali Jelila](#), directrice de cette AOC reconnue en appellation depuis 1986. Pour porter haut et fort les valeurs de l'appellation, nous travaillons à tous les niveaux d'élaboration du produit et l'innovation emballage, à travers les 25 millions de bouteilles mises sur le marché chaque année, participe à la montée en gamme de nos vins. »

Situé entre Nîmes et Camargue cette appellation de 4 500ha de vignes (dont 25% en bio) regroupant 78 domaines, 11 caves coopératives et 1 négociant vinificateur à également jouer la carte des savoir-faire locaux pour la réalisation de cette nouvelle gammes syndicales.

En effet, l'Appellation, qui produit environ 50% de rouge, 43% de rosé et 7% de blanc, a ainsi fait appel au cabinet de conseil orangeois [Cap 10](#), qui intervient principalement dans la Vallée du Rhône en apportant son expertise technique et commerciale.

Par ailleurs, l'appel d'offres a été remporté fin mai 2020 par l'entreprise française [Verallia](#) pour des bouteilles « made in France ». Fabricant exclusif de ces bouteilles, l'entreprise en assurera la distribution aux côtés de 3 autres distributeurs agréés, 2 dans l'Hérault ([Vitivin](#) et [Embouteillage service](#)) et une dans le Vaucluse avec la [Verrerie du Comtat](#) basée à Sorgues et dirigée par Aline Maroncelli.

Ecrit par le 12 avril 2025



Les nouvelles bouteilles syndicales de l'AOC Costières de Nîmes – à gauche, la bouteille 'statutaire' destinée aux vins rouges et blancs et à droite la bouteille 'innovante' pour les vins rosés.

Avignon entre dans le cercle huppé des villes de vignes urbaines

Ecrit par le 12 avril 2025



Déjà capitale des Côtes-du-Rhône, classée au patrimoine mondial de l'Unesco avec sa vigne intra-muros du Palais des Papes, Avignon rejoint désormais l'association internationale 'Urban vineyard association' (*Association des vignes urbaines*). La cité des papes rejoint ainsi Turin, Sienne, Montmartre, Venise (2 vignes), Milan, Palerme et Lyon dans cette structure internationale qui réunit les vignobles situés au cœur des villes.

« C'est grâce à nos homologues vignerons de la Butte (ndlr : Montmartre) que nous avons pu entrer en relation avec Luca Balbiano qui a créé cette association en 2019, à partir de son domaine la 'Villa della Regina' à Turin », explique le président des Compagnons des Côtes-du-Rhône, Louis Buzançais. « Grâce à ce lien supplémentaire, nous allons pouvoir développer de nouveaux circuits œnotouristiques puisque nous avons en commun des vignobles remarquables et un patrimoine culturel, historique et gastronomique », ajoute-t-il.

« 540 ceps de 12 cépages emblématiques sur 900 m2. »

Cette Vigne du Palais des Papes a été initiée par les pontifes présents à Avignon au XIVe siècle.

Ecrit par le 12 avril 2025

Replantées en 1997, les souches avaient dû être arrachées en 2013 à cause d'infiltrations dans le plafond de l'Espace Jeanne-Laurent. Depuis, en 2015, 540 cepes de 12 cépages emblématiques ont été replantés avec les cépages les plus représentés en vallée du Rhône (Grenache noir, Syrah, Carignan Cinsault, Mourvèdre, Marselan et Counoise pour les rouges, Grenache blanc, Marsanne, Roussanne, Clairette et Viognier pour les blancs) dans cette parcelle de 900 m² qui surplombe le Rhône, le pont d'Avignon et la tour Philippe Le Bel de Villeneuve.

« Un lieu d'une valeur inestimable. »

« Le Clos de la vigne du Palais des Papes, est un lieu d'une valeur inestimable, l'un des plus beaux sites de l'Association des vignes urbaines, et porteur d'une histoire mémorable. Accueillir la vigne d'Avignon dans notre association représente une grande avancée dans l'internationalisation de notre projet », Luca Balbiano le président de l'association.

On en saura plus début mars 2021, lors de la prochaine taille de la Vigne du Palais des Papes, puisque Louis Buzançais conviera les représentants de cette association au-dessus du rocher des Doms. « Notre but est de valoriser ces vignes qui sont de véritables pépites, qui font le plaisir des yeux et des papilles. En plus de l'Italie et de la France, sans doute allons-nous aussi développer des circuits culturels, historiques, gastronomiques avec l'Allemagne et l'Autriche qui ont de magnifiques vignobles » conclut Louis Buzançais.

Contact : www.urbanvineyards.com

Avignon : et si vous preniez un verre de vin dans les jardins des papes cet été ?

Ecrit par le 12 avril 2025



Tous les jeudis et vendredis de l'été, [Avignon tourisme](#) et les vins des Côtes du Rhône vous convient dans les jardins du Palais des papes pour y déguster les vins des producteurs dans une ambiance musicale. Chaque semaine, les vignerons et négociants des Côtes du Rhône vous feront (re)découvrir leurs meilleures cuvées de rouges, rosés et blancs pour des dégustations entre amis dans ce lieu emblématique de la cité des papes.

Tous les jeudis et vendredis jusqu'au 11 septembre. 18h30 à 20h30. Entrée : Manutention, derrière le Palais des papes. Tarifs : 6,5/10 €. Gratuit pour les moins de 18 ans. Uniquement sur réservation au 04 32 74 32 74.

Syndicat-Côtes du Rhône.com évolue

Huit ans après sa création, le site Internet www.syndicat-cotesdurhone.com se renouvelle. **Si le principe du site reste le même** avec un fil d'actualité, un grand nombre de documents utiles aux vignerons des Côtes du Rhône et une présentation des missions du Syndicat général, l'accès aux

Ecrit par le 12 avril 2025

informations se veut plus rapide et facile.

De plus, le site est désormais « responsive », avec un affichage adapté aux smartphones et tablettes.

Pour une consultation plus facile et rapide des informations, le menu a été étendu avec davantage de sous-rubriques.

Les grandes rubriques concernent :

- **L'Actualité**, nationale, régionale et locale,
- **Le Marché** (Cours des vins hebdo, mensuel, Sorties de chais, Données clés, Alertes escroquerie...),
- **La Réglementation** (Cahiers des charges et Plans d'inspection AOC, Formulaires déclaratifs, Prix des terres, Montant des fermages...)
- **Les Services aux adhérents** : Restructuration du vignoble, Conseil en droit commercial, Conseil en droit viti-vinicole, Prestation Paie/RH, Timbre de garantie...

Une nouvelle rubrique a vu le jour, Technique & Environnement, qui donne accès à de nombreuses informations sur les projets en cours

- **HVE** : Haute valeur environnementale,
- **Biodiversité** dans le vignoble
- **Charte paysagère** environnementale des Côtes du Rhône,
- **Référentiel** stress hydrique.

Sont également disponibles des informations sur :

- **Les Aides financières** (PCAE, aides diverses...),
- **Des Chiffres clés** (Inventaire du potentiel de production, coûts de production...),
- **Des Témoignages** de vignerons sur leurs pratiques,
- **Des Ressources techniques** en viticulture et œnologie.

Enfin, Le Vigneron des Côtes du Rhône fait l'objet d'un onglet spécifique, avec une présentation du magazine, la publication de petites annonces, un bulletin d'abonnement...

La page d'accueil concentre les informations les plus importantes du moment, met en valeur les petites annonces et donne accès à la consultation d'un exemplaire du magazine Le Vigneron.

Elle permet également d'accéder à un agenda des manifestations et salons viticoles, à des liens utiles

Ecrit par le 12 avril 2025

ou encore de contacter directement chacune des personnes travaillant au Syndicat par mail ou téléphone. **L'accès à « L'Espace Pro »** n'a pas été modifié. Il est prévu de le réorganiser à l'automne 2020.

Nouvel accès aux archives pour les abonnés au « Vigneron »

Comme avant, les abonnés au « Vigneron » disposent d'un accès aux archives du magazine depuis 2009. Pour cela, il suffit de rentrer son adresse mail d'abonné et de cliquer sur « Connexion ». Le site proposera ensuite de créer un mot de passe personnalisé.

Attention, aucun mot de passe personnalisé de l'ancien site Internet n'a été conservé, il faut donc en recréer un.

En cas de problème de connexion (adresse mail non reconnue par exemple), il suffit d'envoyer un mail à le.vigneron@syndicat-cotesdurhone.com

contact [Sylvie Reboul](#)